

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

<b>DELIBERATION N°CP2022-09/9/53 DOSSIER N°5374</b>	<b>COMMISSION N° 9</b>	CP - ENFANCE, FAMILLES ET SANTÉ
---	----------------------------	---------------------------------

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET  
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT

RAPPORT : AIDES INDIVIDUELLES RELATIVES AU PLAN SANTE "DITES ...23!"

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Stratégies Territoriales/PST ANIMATION TERRITORIALE

Rapporteur : Mme Laurence CHEVREUX



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,*

*VU le budget de l'exercice,*

*VU le rapport CP30/09/2022/9/53 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide,

- d'octroyer les aides ci-dessous sollicitées par les futurs professionnels de santé :

BÉNÉFICIAIRE	TYPE D'AIDE	AIDE MAXIMALE ACCORDÉE
R. G.	ÉTUDES DE MEDECINE Aide au stage Interne en médecine	200€/mois pour les déplacements et 300€/mois pour l'hébergement
J.-B. L.-J.	ÉTUDES DE MEDECINE Aide au stage Interne en médecine	200€/mois pour les déplacements et 300€/mois pour l'hébergement
J. P.	ÉTUDES DE MEDECINE Aide au stage Interne en médecine	200€/mois pour les déplacements et 300€/mois pour l'hébergement
P. F.	ETUDES D'ORTHOPHONIE Bourse 2ème année	400 € par mois de la 2ème à la 5ème année
M. R.	ETUDES DE KINESITHERAPIE Bourse	400 € par mois de la 2ème à la 5ème année
E. P.	ETUDES DE KINESITHERAPIE Bourse	400 € par mois de la 2ème à la 5ème année
V. P.	ETUDES DE KINESITHERAPIE Bourse	400 € par mois de la 2ème à la 5ème année
C.H.	ETUDES D'ORTHOPHONIE Bourse 2ème année	400 € par mois de la 2ème à la 5ème année

- d'autoriser la Présidente à signer les conventions ci-annexées ;

- d'imputer les dépenses correspondantes au budget départemental «Plan Santé» chapitre 934.8-article 658.88.

Publié sur le site [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) le 10 octobre 2022

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

Envoyé en préfecture le 06/10/2022  
Reçu en préfecture le 06/10/2022  
Affiché le   
ID : 023-222309627-20221005-CP2022274-DE

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**